Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENTRE BEX ET MASSONGEX

Une passerelle sur le Rhône menace de s'effondrer

La passerelle sur le Rhône entre Bex et Massongex datant de 1874 menace de s'effondrer. Lors d'une séance tenue sur place ce matin, le Service des routes a décidé une intervention urgente pour renforcer une pile du pont, avant de procéder au démontage de l'ouvrage.

Construite en 1874, la passerelle de Massongex est depuis des années dans un état structu-rel précaire : la pile valaisanne située au milieu du courant maximum du Rhône pose des problèmes de stabilité. La passerelle a été définitivement interdite au trafic motorisé en 1982 déjà. Lors des crues du Rhône du printemps 1999, plusieurs éléments de cette pile ont été arrachés par les bois flottants, en particulier le brise lame protégeant les pieux soutenant la pile.

Par mesure de sécurité, le Service des routes du canton de Vaud, responsable de cet ouvrage, a été contraint d'interdire toute circulation de piétons et de cyclistes dès le prin-temps 1999. Durant l'hiver dernier, la situation a encore empiré du fait de l'arrachement des anciens pieux en bois soutenant en partie la pile valaisanne.

Les récentes mesures de nivellement accusent un tassement important de la pile et une déformation très marquée de la structure en tête de pieux. C'est sur cette constatation très inquiétante que le Service des routes a posé des barricades aux deux extrémités de l'ouvrage, le jeudi 30 mars 2000, les risques d'effondrement étant élevés. Lors d'une séance tenue sur place ce matin, le Service des routes a décidé de réaliser les travaux suivants :

- dès le 12 avril 2000, intervention d'urgence sur la pile pour éviter l'effondrement du pont,

- démolition de la dalle en béton du tablier pour alléger l'ouvrage,

- démontage de la structure métallique par éléments, récupération et mise en dépôt.

Les cantons de Vaud et du Valais étudient des variantes de construction d'une nouvelle passerelle, dont une avec récupération de la superstructure d'origine - dont l'intérêt historique est reconnu - pour rétablir la liaison pour les piétons et les cyclistes entre Bex et Massongex.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 avril 2000

M. Alain Muller, ingénieur au Service des routes, té. 021 / 316 70 97